



CITOYENNETÉ, CME

Instances participatives : investissez-vous !

Les mandats du Conseil Municipal des Enfants et du Conseil des Aînés de Serris arrivent à leur fin. Vous voulez vous engager pour la Ville, n'hésitez pas à vous porter candidat. Nouveau cette année : les jeunes peuvent aussi s'investir à travers le Conseil des Jeunes.

Mis en ligne le 19 septembre 2018

Depuis 2014, les élus de la ville de Serris ont fait de l'échange et de la démocratie participative un des axes majeurs de leur politique. La mise en place du Conseil Municipal des Enfants (CME) puis du Conseil des Aînés (CDA) fin 2016 relève de la seule volonté de la Municipalité de créer des instances consultatives, d'échanges, de propositions et de participation citoyenne.

Ces conseils donnent leur avis sur les sujets qui sont soumis à leurs études et proposent des projets en lien avec leur préoccupations quotidiennes ou qui concernent la vie de la commune en général.

Après deux ans de réflexion et de concertation, de nouveaux élus doivent être choisis par élection pour le CME ou par candidature pour le CDA. La Municipalité a également profité du renouvellement de ces mandats pour lancer une autre instance : le Conseil des Jeunes (CJ).

Ce nouveau conseil s'adresse aux collégiens et sera complémentaire avec le CME et le CDA. Les membres du CJ pourront y participer en remplissant un dossier de candidature ou élus si le nombre de volontaire est très important. La mise en place de ces trois instances permettra aux enfants, aux jeunes et aux seniors de participer au mieux vivre ensemble à Serris et favorisera le dialogue avec les responsables politiques, tout en affirmant la solidarité nécessaire entre générations.

Alors n'hésitez pas à rejoindre ces instances, véritables symboles de la démocratie à laquelle nous sommes profondément attachées.

+ d'infos sur

- › [Le Conseil Municipal des Enfants](#) (candidature jusqu'au 4 octobre)
- › [Le Conseil des jeunes](#) (candidature jusqu'au 13 octobre)
- › [Le Conseil des Aînés](#) (candidature jusqu'au 13 décembre)

Rejoignez le Conseil des Jeunes 

Rejoignez le Conseil des Jeunes 



